

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8333>

# Au journal officiel du 14 septembre 2019

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: lundi 16 septembre 2019

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous  
droits réservés

---

**Ouverture de concours pour le recrutement de rédacteurs territoriaux principaux (Meurthe-et-Moselle), d'éducateur territorial de jeunes enfants (Loir-et-Cher) / Modalités de prise en charge des contrats d'apprentissage / Liste des indicateurs contenus dans le rapport sur l'état des collectivités**

## Concours et examen

Arrêté du 2 mai 2019 complétant l'arrêté du 14 décembre 2018 portant ouverture de concours pour le recrutement de rédacteurs territoriaux principaux de 2e classe (session 2019) organisé par le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle [NOR : TERB1925782A](#)

Arrêté du 6 août 2019 portant organisation du concours sur titres d'éducateur territorial de jeunes enfants organisé par le centre de gestion de Loir-et-Cher [NOR : TERB1925946A](#)

## Emploi et formation

Décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage [NOR : MTRD1917033D](#)

## Fonction publique territoriale

Arrêté du 12 août 2019 fixant la liste des indicateurs contenus dans le rapport sur l'état de la collectivité prévu à l'article 33 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale [NOR : TERB1920199A](#)

**[L'intégralité du JO n°0214 du 14 septembre 2019](#)**

